

Rapport d'analyse

Évaluation de l'exposition aux Pesticides

CODE KIT

B2-XXXX-xxxxxx

Rapport # EXEMPLE - Version 1

LABORATOIRE

Institut de Recherche et d'Expertise Scientifique / Kudzu Science - 2 rue de la Durance - 67100 STRASBOURG (France)

SOMMAIRE

PARTIE 1 VOTRE PRÉLÈVEMENT

PARTIE 2 VOS RÉSULTATS

PARTIE 3 INFORMATIONS SUR LES POLLUANTS RECHERCHÉS

PARTIE 4 CONSEILS & LIENS UTILES

PARTIE 1

VOTRE PRÉLÈVEMENT

INFORMATIONS SUR LE PRÉLÈVEMENT

Le prélèvement a été réalisé à l'aide d'un bracelet en silicone conditionné et contrôlé par Kudzu Science.

- N° d'échantillon : **EXEMPLE**
- Identification : **Camille**
- Début de prélèvement : **10/01/2022**
- Fin de prélèvement : **17/01/2022**

INFORMATIONS SUR L'ANALYSE

À réception au laboratoire, le bracelet est découpé en morceaux dans un flacon en verre. Un volume précis d'un mélange de solvants organiques est ajouté pour l'extraction, puis l'extrait est analysé par chromatographie en phase liquide couplée avec une détection par spectrométrie de masse en tandem (LC-MS/MS) et par chromatographie en phase gazeuse couplée avec une détection par spectrométrie de masse en tandem (GC-MS/MS).

- Date de réception de l'échantillon : **20/01/2022**
- Date d'analyse de l'échantillon : **03/02/2022**

VALIDATION DU RAPPORT

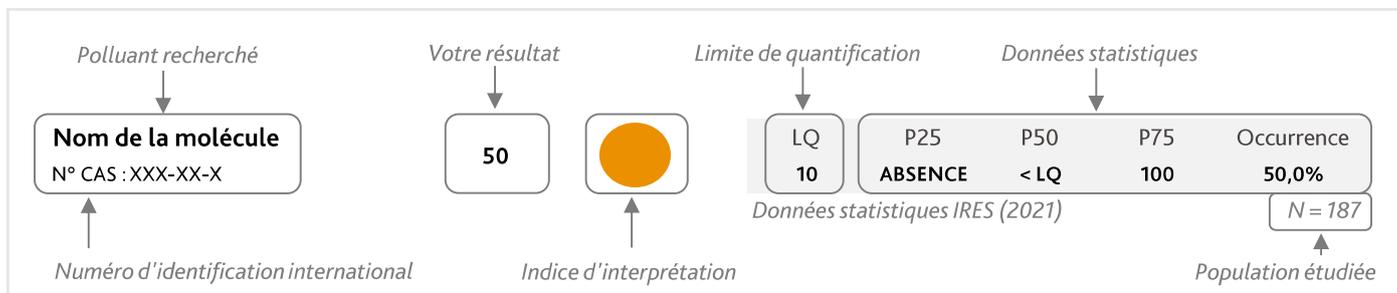
Trame INF-ENR-042 | Version 1 du 08/02/2022

Rapport d'analyse validé le **09/02/2022**
Prénom **NOM**
Laboratoire **IRES**

PARTIE 2 : VOS RÉSULTATS

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les résultats des analyses sont présentés pour chaque polluant selon le format ci-dessous.



GRILLE D'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Les indices d'interprétation utilisés par le laboratoire sont définis dans la grille ci-dessous :



La concentration mesurée pour le polluant est inférieure à la limite de détection de la méthode d'analyse, c'est-à-dire la quantité minimale détectable par la méthode d'analyse utilisée (résultat = ABSENCE). Votre niveau d'exposition n'est pas significatif. **Aucune action n'est à entreprendre.**



Le polluant est détecté ou quantifié dans l'échantillon et sa concentration est inférieure au P50. Le niveau d'exposition de votre organisme est relativement faible en comparaison avec le reste de la population. **Il est cependant recommandé d'identifier l'origine du polluant et de mettre en place des actions pour limiter sa présence dans votre environnement.**



Le polluant est détecté ou quantifié dans l'échantillon et sa concentration est supérieure ou égale au P50, mais inférieure au P75. Le niveau d'exposition de votre organisme est relativement élevé en comparaison avec le reste de la population. **Il est recommandé d'identifier l'origine du polluant et de mettre en place des actions pour réduire sa présence dans votre environnement.**



Le polluant est détecté ou quantifié dans l'échantillon et sa concentration est supérieure ou égale au P75. Le niveau d'exposition de votre organisme peut être considéré comme élevé en comparaison avec le reste de la population. **Il est fortement recommandé d'identifier l'origine du polluant et de rapidement mettre en place des actions pour réduire sa présence dans votre environnement.**

Attention ! Les indices d'interprétation ne tiennent pas compte des effets toxicologiques individuels des polluants recherchés. Ces effets ne sont en effet pas toujours connus et des corrélations entre la quantité mesurée et un risque pour la santé ne peuvent pas être établies.

Les informations sur les polluants recherchés dans votre prélèvement sont détaillées dans la PARTIE 3 du présent rapport d'analyses.

PARTIE 3

INFORMATIONS SUR LES POLLUANTS RECHERCHÉS

Les pesticides sont des produits chimiques destinés à lutter contre les parasites (faune, flore et moisissures) considérés comme nuisibles pour les cultures et les produits récoltés. Ils ont aussi un usage domestique (biocide), vétérinaire et humain pour lutter contre les nuisibles (moustiques, mouches, mycose...).

Dans cette partie, des informations sur l'ensemble des pesticides recherchés dans votre prélèvement sont détaillées. Pour chaque pesticide, nous présentons des informations sur les usages possibles mais aussi les risques pour la santé liés à une exposition chronique ou aiguë lorsque les informations toxicologiques sont disponibles.

Nous attirons votre attention sur le fait que la présence de pesticide dans votre prélèvement n'implique pas nécessairement que vous allez développer les pathologies décrites ici, qui sont données à titre informatif. L'apparition de pathologies causées par une exposition aux pesticides dépend en effet de multiples facteurs dont la quantité et la durée d'exposition ainsi que la sensibilité du sujet.

De manière générale, si vous présentez des symptômes, nous vous recommandons de consulter un médecin.

INFORMATIONS SUR LES USAGES

Le tableau ci-après présente une synthèse des informations générales disponibles dans la littérature pour chaque pesticide recherché dans votre prélèvement, à savoir :

- **Catégorie**

La catégorie correspond à l'usage prévu de la substance, résultant de son mécanisme d'action pour une cible donnée : F pour une substance à action fongicide (lutte contre les champignons et moisissures parasitaires) et I pour une substance à action insecticide (lutte contre les insectes ravageurs ou leurs larves). Certaines substances sont des produits de dégradation ou métabolites (M) d'une substance mère (*par exemple, le Fipronil sulfone est un produit de dégradation d'un insecticide, le Fipronil*).

- **Famille chimique**

La famille chimique est une classification technique couramment employée lorsqu'il est question de pesticides. Celle-ci définit généralement leur mode d'action (*par exemple, les pesticides de la famille des pyréthrinoides ont une action insecticide*).

- **Usages**

Les données concernant les usages des pesticides sont reportées pour 3 catégories d'utilisateurs. Elles vous orienteront pour identifier l'origine des pesticides potentiellement présents dans votre logement.

- » **Agricole**

Ces données concernent les usages autorisés en agriculture en France métropolitaine (*source : E-Phy/Anses - Septembre 2021*) : "oui" signifie que l'usage du pesticide est approuvé sur certains types de cultures; "non" signifie que l'usage du pesticide n'est pas autorisé ; "POP" signifie que le pesticide est classé polluant organique persistant par la Convention de Stockholm, il est donc persistant dans l'environnement et peut s'accumuler dans les organismes vivants; et enfin "-" lorsque les informations ne sont pas disponibles.

PARTIE 4

CONSEILS & LIENS UTILES

Le terme pesticide désigne les substances ou les préparations utilisées pour la prévention, le contrôle ou l'élimination d'organismes jugés indésirables, qu'il s'agisse de plantes, d'animaux, de champignons ou de bactéries. En fonction de leur cible, les pesticides sont répartis dans différentes catégories : herbicides (contre les végétaux comme les mauvaises herbes), insecticides (contre les insectes), fongicides (contre les champignons et les moisissures) ...

L'impact sanitaire des pesticides est aujourd'hui établi par de nombreuses études scientifiques. Il n'existe à ce jour aucune échelle de référence entre la concentration mesurée dans les cheveux et un niveau de risque éventuel pour la santé. **Afin de limiter votre exposition, il est important de connaître leurs sources et de savoir comment les utiliser en toute sécurité.**

LES SOURCES D'EXPOSITION AUX PESTICIDES

Les pesticides sont omniprésents dans notre quotidien. Ils se trouvent principalement :

- Dans l'eau de consommation,
- Dans les produits de traitement des cultures agricoles et donc dans l'alimentation,
- Dans les produits utilisés pour le traitement des allées, parcs, jardins et voies publiques,
- Dans les produits utilisés dans les jardins et sur les plantes d'intérieur,
- Dans les produits antiparasitaires employés sur les animaux domestiques,
- Dans les produits de traitement du bois,
- Dans les produits utilisés contre les moustiques, les fourmis, les cafards et les mouches à l'intérieur et à l'extérieur des habitations,
- Et dans les produits utilisés contre les parasites tels que les poux.

Certains composés comme le DDT ou le lindane sont interdits d'utilisation depuis plusieurs années, cependant ils sont suffisamment persistants dans l'environnement pour que les populations y soient toujours exposées.

L'application de produits phytosanitaires par pulvérisation expose les riverains à ces produits utilisés dans les parcelles limitrophes des habitations. Les riverains ne bénéficient pas des systèmes de protection individuelle nécessaires pour se protéger des produits phytosanitaires. Il est impératif de trouver des actions à mettre en place afin de limiter l'exposition des riverains comme par exemple :

- L'installation de filets en tissu capables de retenir les pesticides et d'éviter leur propagation,
- Une communication entre agriculteurs et riverains afin de connaître les périodes les plus « à risque » pour permettre au riverain de s'organiser et de protéger son habitat.